



# ENDURO du VOLCAN

**Dimanche 23 Novembre 2014**

## REGLEMENT PARTICULIER

**Parcours : 5 spéciales chronométrées / 5 liaisons / 50Km parcourue pour 2155m de Dénivelé négatif et 653 de dénivelé positif**

**Spéciale 1 : « Piton textor – Nez de bœuf » > 2.62 km / Altitude 2155m / 46m de D+ et 172m de D-  
Liaison 1 : monter la colline > 160m / 5.1m de D+ et 2.2m de D-**

**Spéciale 2 : « Nez de bœuf - Trou blanc » > 3.8Km / Altitude 2053m / 5.4m de D+ et 384.7 de D-  
Liaison 2 : « remonter le chemin du volcan de l'intersection au nez de bœuf > 5Km /Altitude 1681m / 383.2m de D+ et 12.7m de D-**

**Spéciale 3 : « Nez de bœuf – piton sec » > 4Km / Altitude 2053m / 11.7m de D+ et 384.7 de D-  
Liaison 3 : Champ de foire – notre dame de la paix > 8.21Km /Altitude 1681m / 383.2m de D+ et 12.7m de D-**

**Pause de 15 min avec ravitaillement (sandwichs et boissons) au champ de foire de la plaine des cafres**

**Spéciale 4 dite « à vue »: « Notre dame de la paix – déchèterie TAMPON » > 8Km**

Déchèterie du tampon – Berive (église) > 6km Altitude 595m

**Spéciale 5 : « Terrain Isautier (champ de canne bassin plat) – Terre sainte » > 5 Km / Altitude 603m / 0 de D+ et 500 de D-**

Liaison 5 : terre sainte – port de st pierre > 3.5Km

**Horaires :** Emargement et petit déjeuner : 7H30 Arrivée des premiers à 14h15

**1<sup>er</sup> départ: 8H30 Spéciale 1 / 9h55 spéciale 2 / 10h20 Spéciale 3 / 12H15 Spéciale 4 / 13h40 spéciale 5**

### Règlement :

Le coureur déclaré vainqueur sera celui ayant effectué la totalité du parcours en un minimum de temps par cumul des chronos des spéciales! En cas d'égalité, le temps de la dernière spéciale départagera les coureurs !

Les compétiteurs devront se présenter aux départs des spéciales à l'heure indiquée par la feuille de pointage ! Aucun décalage ne sera permis ! Le chrono de la spéciales démarrera quoi qu'il en soit à l'heure prévue, que le compétiteur soit présent ou non ! Les compétiteurs en retard pourront partir après leur heure à condition d'avoir été pointés par les commissaires et de ne pas gêner le bon déroulement des autres départs ! A noter que leur chrono sera tout de même pris sur leur heure de départ initiale !

**Equipements obligatoires : casque intégrale pendant les spéciales et liaisons, gants longs, genouillères, téléphone portable sifflet, dorsale ou sac à dos**

**Seules les spéciales 1,2 et 3 sont libres (ouvertes à tous moments), la spéciale 4 sera entièrement à vue et la 5 sera ouverte la veille de la course ! Les coureurs devront obligatoirement respecter le caractère privée des spéciales 4 et 5 sous peine d'annulation de la course voire même de poursuite !**

### Précisions :

Les coureurs s'élanceront par 1 tous les minutes jusqu'au 20<sup>e</sup> et toutes les 30sec pour les suivants !

Les liaisons sont libres ! Les coureurs qui effectueront les liaisons 2, 3 et 4 en vélo auront un bonus de 5 min par liaisons ! Les liaisons en vélo se feront avec le casque et sur un rythme de balade dans le parfait respect du code de la route!

**Les coureurs seront disqualifiés de l'épreuve dans les cas suivants :**

- > En cas d'abandon de déchets même biodégradables,
- > En cas d'atteinte volontaire aux plantes ou aux animaux,
- > En cas d'allumage de feux en dehors des places à feu aménagées à cet effet,
- > En cas d'utilisation de raccourcis et donc de dégradation des espaces non prévus dans le parcours,
- > En cas d'agression physique ou verbale d'un agent du Parc national ou d'une autre structure surveillant le bon déroulement de la manifestation
- > En cas de violation du caractère privée des spéciales 4 et 5 lors des entraînements

16h30 : Remise des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie + les 10 scratchs

**Catégories :** Féminines, minimes, cadets, juniors, master1, Master 2, DH, XC, Homme et scratch,

**TARIFS : 35€ pour les licenciés**

**40€ pour les non-licenciés + certificat médicale de moins de 3 mois, autorisation parental pour les mineurs 16 ans min!**

**Inscriptions obligatoire avant le mercredi 19 novembre 2014**

Imprimer la fiche d'inscription et la renvoyer au 52 rue Georges Hoarau 97430 Le TAMPON avec un chèque libellé à l'ordre de l'ASRT !

« L'organisation se réserve tout droit de modification »

**Commissaires :** GOULJAR Eddy, Kevin PERSEE, OULIA Gérard, ALPHONSE Thierry

**Renseignements au 0692 244061 0692565513**

**RAPPEL :** Par respect de l'environnement, aucun déchet ne devra être abandonné par les coureurs sur l'ensemble du tracé sous peine de lourdes sanctions